



Assemblée générale

Distr. générale
9 septembre 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Point 20 b) de l'ordre du jour provisoire*

Développement durable : suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Lettre datée du 9 septembre 2010, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil économique et social

Conformément aux résolutions 2009/17 et 2010/34 du Conseil économique et social, respectivement, en date du 29 juillet 2009 et du 23 juillet 2010, j'ai le plaisir de vous transmettre la position et les conceptions indépendantes communiquées au Conseil relativement à l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement par le Comité des politiques de développement, qui figurent au chapitre V du rapport du Comité (E/2010/33). Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire diffuser cette lettre comme document de l'Assemblée générale et, au cours de la soixante-cinquième session de celle-ci, de la porter à l'attention de la réunion de haut niveau pour l'évaluation des progrès accomplis dans la dévulnérabilisation des petits États insulaires en développement, grâce à l'application de la stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement.

Le Président du Conseil économique et social
(*Signé*) Hamidon Ali

* A/65/150.

